



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Luc PÉRAT**

Député du Nord  
Conseiller Général  
du Canton de Trélon

Le 16 décembre 2010

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Mme Michèle ALLIOT-MARIE**  
**Ministre des Affaires étrangères**

37 quai d'Orsay  
75007 PARIS

**Canton d'Avesnes sur Helpe Nord**

Abbeville  
Avesnes  
Bergues  
Draigneul-la-Croix  
Draigneul-lez-Lannoy  
Férentin  
Fouquières-lez-Lannoy  
Fouquières  
Fouquies  
Hautmont  
Sart Tilmancheur  
Sart Tilmancheur  
Sart Tilmancheur  
Sart Tilmancheur  
Sart Tilmancheur  
Tilmancheur

**Canton d'Avesnes sur Helpe Sud**

Avesnes  
Avesnes-sur-Helpe  
Boussignies-sur-Sambre  
Carvillat  
Ermouval  
Fouquières  
Grand-Faut  
Maulleu  
Marquillies  
Marbais  
Petit-Faut  
Ponsans  
Saint-Amand

**Canton d'Hautmont**

Beaufort  
Bousies-sur-Sambre  
Éclisses  
Hautmont  
L'Église-Abbaye  
Neuf-Mesnil  
Saint-Remy-au-Pont

**Canton de Landrecies**

Beignies  
Clerfayt  
Fontaine-au-Duc  
Hautmont  
Landrecies  
Le-Fayt  
Marcelles  
Prouvillers  
Prunelles  
Rocourt

**Canton de Soire le Château**

Abbas  
Béhaignies  
Berelles  
Bousignes-sur-Fa  
Chaussois  
Clairfontaine  
Clousone  
Dimechaux  
Dimont  
Éclisses  
Hestruit  
Lac-Fontaine  
Lescottes  
Sars-Poteries  
Soire-le-Château  
Soirennes

**Canton de Trélon**

Anor  
Baives  
Egbe-Savagne  
Féron  
Fouquières  
Glageon  
Housier-en-Fagne  
Chail  
Trélon  
Wailers-en-Fagne  
Wignehies  
Willes

**Objet : Haïti – Accueil en France des enfants en cours d'adoption**

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Pièce jointe : aucune

Madame le Ministre,

Depuis plus de onze mois, suite au terrible séisme du 12 janvier dernier, 320 enfants haïtiens sont dans l'attente d'être accueillis en France par leur famille d'adoption. Ces enfants sont en un danger de mort.

Je sais que vos services travaillent avec les autorités haïtiennes pour la signature d'une lettre inter-gouvernementale autorisant l'évacuation de tous les enfants en cours de procédure d'adoption à la date du 12 janvier 2010. Une évacuation avant la fin de l'année avait même été envisagée.

Cependant, la concrétisation de cet accord tarde à se produire et les familles françaises vivent dans une crainte toujours croissante envers leurs enfants.

C'est pourquoi, je vous demande de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité optimale des 320 enfants en cours d'adoption et réaliser leur évacuation dans les meilleurs délais. Il serait dramatique que ces enfants soient toujours en Haïti le 12 janvier 2011, un an après le séisme. Ce serait un revers pour l'engagement diplomatique et humanitaire de la France dans la gestion de cette catastrophe.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête, et dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Jean-Luc PÉRAT**

Député du Nord  
Conseiller Général  
du Canton de Trélon

Pour me contacter

➤ Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE ☎ 03 27 57 01 57 ☎ 03 27 57 05 10

✉ [www.perat.fr](http://www.perat.fr) ✉ [contact-depute@perat.fr](mailto:contact-depute@perat.fr)

Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP